



La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739

NUMERO 12

AVRIL 2000

EDITORIAL

SOMMAIRE

Editorial

*Utilisation d'Internet
pour la statistique*

Nouvelles d'AFRISTAT

*Activités de la Direction
générale*

Activités internationales

Echos des INS

Réunions et séminaires

Supplément

2

4

5

7

8

8

i - iv

Au cours du premier trimestre 2000, les activités de la Direction générale d'AFRISTAT ont été marquées par quatre événements majeurs : l'achèvement des travaux d'élaboration du programme statistique minimum commun (PROSMIC), la mise au point définitive des nomenclatures communes d'activités et de produits, le démarrage des activités de l'Observatoire dans le domaine de la prévision économique et l'élaboration du Programme statistique biennal de la CEMAC.

La version 4 du PROSMIC incluant deux nouveaux domaines prioritaires (les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et les statistiques agricoles) a été envoyée à la fin du mois de mars aux membres du Conseil scientifique et du Comité de direction. Il en a été de même pour les nomenclatures communes d'activités et de produits. La réunion extraordinaire du Comité de direction qui aura lieu en mai à Bamako préparera, sur les deux thèmes, les dossiers qui seront soumis au Conseil des Ministres d'AFRISTAT de septembre 2000. Ainsi donc, avant la fin de cette année, le PROSMIC aura été adopté comme cadre de référence pour le développement à moyen terme de la statistique dans les Etats membres et les nomenclatures communes auront été rendues obligatoires dans ces mêmes Etats.

Le séminaire sur les méthodes de prévision économique à court terme dans les Etats membres de l'UEMOA qui s'est tenu à Bamako du 21 au 25 février inaugure les activités de l'Observatoire dans ce domaine. Il sera suivi par d'autres séminaires sur le même thème pour les Etats membres de la CEMAC et de l'UEMOA.

Par ailleurs, répondant à une demande des Chefs d'Etat de la CEMAC réunis à Malabo en juin 1999, la Direction générale d'AFRISTAT a élaboré pour le compte du Secrétariat exécutif et des Etats membres un programme statistique intérimaire pour une durée de deux ans. Ce programme qui vise "la mise à niveau des systèmes statistiques nationaux et l'harmonisation des comptes nationaux" a été adopté par les Directeurs des instituts nationaux de statistique des Etats membres de la CEMAC lors d'une réunion qui s'est tenue à Douala du 29 février au 2 mars.

Le premier trimestre 2000 aura également vu le démarrage de la collecte des prix de base pour l'indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC, la poursuite des travaux d'implantation du module ERETES au Mali et en Mauritanie et la mise en service du réseau informatique de la Direction générale.

Enfin, dans quelques semaines, paraîtra un recueil de statistiques sur la période 1990 - 1998. Cette publication couvre l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT et les principaux secteurs de l'activité économique et sociale.

Le Directeur général d'AFRISTAT

Lamine DIOP

AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Tél. (223) 21 55 00

21 55 80

Fax (223) 21 11 40

E-mail

afristat@malinet.ml

afristat@spider.toolnet.org

Utilisation d'Internet pour la statistique :

Quels avantages et quelle stratégie pour les INS ?

Dans la mouvance actuelle des nouvelles technologies de l'information, de communication et de diffusion de l'information de façon générale, Internet apparaît comme un média incontournable. L'irruption de ce média dans le paysage de l'information a entraîné un changement radical dans l'organisation et le comportement des divers services car il trouve de multiples applications dans tous les domaines de l'activité humaine. La première utilisation qui vient à l'esprit du statisticien est celle de la diffusion des informations à moindre coût. Cette facilité de diffusion de l'information est toutefois sans contrôle de sources et comporte des risques quant à la propriété et au coût de l'information. La question essentielle pour les spécialistes des systèmes d'informations statistiques et économiques est de savoir comment s'organiser pour tirer le meilleur parti d'Internet en vue du développement de la statistique. Spécialement en Afrique au sud du Sahara où les instituts nationaux de statistique (INS) ne disposent pas toujours de moyens de communication modernes, comment ces instituts peuvent-ils rattraper le train des nouvelles technologies de l'information ?

Nous décrivons dans un premier temps les différents services offerts par Internet ; puis dans une deuxième partie nous essaierons de répondre à la question "quelles utilisations pour la statistique ?". Après avoir fait brièvement la situation des INS par rapport à Internet, nous citerons quelques sites Internet "phares" d'instituts ou d'organismes internationaux travaillant dans le domaine de la statistique.

Quelques services offerts par Internet

Internet est aussi désigné par les termes suivants : "réseau des réseaux", "réseau global", etc. La particularité d'Internet par rapport aux autres réseaux est qu'il réunit des centaines de millions d'ordinateurs dans le monde sans limitation géographique et sans que les membres de ce réseau ne se connaissent forcément. L'idée d'Internet est venue de cette nécessité de relier des organisations différentes dans le but d'un partage intégral de l'information. Cela a démarré aux Etats-Unis avec des liaisons entre des universités puis entre des centres de recherche de l'armée.

Sans entrer dans des explications sur les aspects techniques d'Internet en termes de matériels, de technologies utilisées, nous pouvons noter qu'Internet regroupe en fait un certain nombre de services dont les plus répandus sont le courrier électronique (e-mail), la navigation sur la toile (Web), le téléchargement de données (FTP), les groupes de nouvelles (news) et la discussion en temps réel (chat).

Les services les plus accessibles et les plus utilisés sont le courrier électronique et la navigation. Le courrier électronique concerne le grand public en ce sens qu'il permet de communiquer mais reste du domaine privé ; on sait pratiquement avec qui on correspond. Par contre le Web met à la portée de tous un support d'informations d'audience mondiale, ouvert à tous sans discrimination. Cette caractéristique d'Internet est apparue aux faiseurs d'opinion comme une aubaine ; les publicitaires s'y sont engouffrés et utilisent allégrement ce média pour faire passer leurs messages. Les services de statistique de plusieurs organisations ont compris les avantages qu'ils peuvent en tirer ; ainsi sont apparus au sein de ces organisations des sites importants permettant de jouer ce rôle de support médiatique de l'information statistique, de vitrine en ce qui concerne leurs activités, etc.

Mais quelles sont les utilisations qui en sont faites ? Quelle est la situation des Etats africains par rapport à l'appropriation de ce média ? Que doit être l'apport d'AFRISTAT en tant qu'organisme d'intégration et d'harmonisation statistiques ? Telles sont les questions auxquelles nous allons essayer d'apporter quelques éléments de réponse pour lancer le débat actuel qui devra être relayé par les instituts nationaux de statistique et les organismes partenaires au développement de la statistique en Afrique subsaharienne.

Quelques utilisations d'Internet par les services de statistique

Les services de statistique, à l'instar des autres administrations, s'organisent pour tirer le meilleur parti de la technologie d'Internet. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la messagerie électronique et à la navigation sur la toile (Web). Ces deux services permettent d'utiliser deux aspects d'Internet : moyen d'information et moyen de diffusion.

Les INS utilisent le courrier électronique, à l'instar des organisations et des particuliers, comme un moyen de communication permettant d'envoyer ou de recevoir rapidement des courriers. C'est le service minimal qui comporte un avantage certain par rapport à la télécopie du fait qu'il permet d'expédier ou de recevoir de façon presque instantanée des documents électroniques, des fichiers de travail importants, des tableaux de résultats, des courriers administratifs, etc. Comme déjà indiqué, il s'agit là de relations privilégiées avec les utilisateurs et les autres correspondants. Certains questionnaires d'enquêtes sont ainsi envoyés aux enquêtés par Internet et les questionnaires rem-

plis sont retournés par le même moyen. Surtout dans le cas de la collecte de données administratives, le courrier électronique sert à recevoir les données collectées par une autre administration sous forme d'un fichier dans un format prédéfini. Toutefois, comme moyen de diffusion et de communication, il est limité aux correspondants connus à l'avance ; il ne permet pas d'atteindre les autres personnes susceptibles d'être intéressées par l'information véhiculée.

L'un des outils qui répond le mieux aux attentes des INS est le Web. Par rapport à ce service Internet, l'INS a deux rôles à jouer : utilisateur de la navigation et informateur à travers un site Internet pour la diffusion de l'information.

Le service de navigation permet à l'INS d'obtenir des informations sur les réunions internationales, la documentation sur des sujets particuliers, sur les nouvelles méthodologies pratiquées dans le domaine des enquêtes et analyses statistiques, sur les activités des autres INS, sur les logiciels, etc. Particulièrement, l'INS utilise les sites des fabricants de logiciels pour s'informer sur les nouveautés, pour récupérer la documentation, pour les mises à jour des versions de logiciels, etc. Mais ici, l'INS n'est pas maître, il doit disposer d'informations et de moyens de recherche pour accéder rapidement aux informations recherchées. La connaissance d'un certain nombre de sites est nécessaire, sinon l'accès par mots clés devra être utilisé.

L'aspect "média d'information" est important et devrait être maîtrisé par les INS car il s'agit pour eux d'utiliser la technologie existante pour se faire connaître, valoriser les travaux réalisés et diffuser les données et les analyses effectuées au sein des INS.

La crise qui affecte la plupart des INS d'Afrique subsaharienne depuis deux décennies a réduit considérablement les moyens mis à leur disposition pour leurs travaux, spécialement les moyens de diffusion. La diffusion, trop souvent traitée à tort comme une activité mineure de la chaîne de production statistique, est aussi souvent oubliée dans les projets et programmes. Cela s'est traduit dans la plupart des cas par une réduction drastique voire un arrêt brusque de certaines séries de publications qui étaient auparavant des productions régulières des INS. Ainsi, certains INS arrivent à poursuivre la production des données sans avoir les moyens de les diffuser largement.

C'est pourquoi Internet constitue pour les INS africains un moyen de diffusion qui leur permet de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs de

leurs travaux. D'autres médias électroniques de diffusion existent : les disquettes et les CD-ROM. Mais comme on le sait, ils ont l'inconvénient de s'adresser à un public plus restreint.

Quelle stratégie pour les INS ?

La situation des Etats membres d'AFRISTAT en terme de disponibilité d'Internet est diverse. D'une manière générale, les INS africains ont pris beaucoup de retard pour l'utilisation de ce média. Bien que le développement d'Internet soit intimement lié au développement des télécommunications d'un pays, ce dernier n'explique pas le retard déjà enregistré. Pour pallier le nonaccès à Internet, la plupart des responsables des INS ont mis au service de leurs institutions leurs adresses de messagerie privées ou ont, à la faveur d'un projet financé par les bailleurs de fonds, réussi à obtenir un accès à Internet.

Globalement, les INS des Etats membres d'AFRISTAT sont loin de tirer partie de l'essor de cette nouvelle technologie.

Conscient de son rôle et prêt à apporter son soutien aux Etats membres, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne est en train d'élaborer un projet de constitution d'un réseau de sites des INS. Il s'agit d'aider les INS à disposer chacun d'un site Internet ayant des liens fonctionnels avec ceux des autres Etats membres ainsi qu'avec celui d'AFRISTAT. Ces liens permettront ainsi de basculer des uns vers les autres. Le projet devra apporter un minimum d'équipements, former les responsables nationaux, harmoniser la présentation et le contenu des sites, assister les experts nationaux dans la mise au point du site, définir le partage des responsabilités dans la diffusion de l'information entre AFRISTAT et les Etats membres, etc.

Ce projet jugé très intéressant par certains bailleurs de fonds devra trouver très prochainement un financement pour sa mise en œuvre rapide.

D'ores et déjà, on peut dire que le site Internet d'un INS comme moyen de diffusion et d'ouverture au public devrait comporter les principales rubriques suivantes : une présentation de l'institut, une présentation du système statistique national, les activités, les publications, les données statistiques, les actualités, les liens avec d'autres sites (nationaux ou internationaux) dédiés à la statistique.

Le site étant une vitrine officielle de l'INS, toutes les informations qu'il contient devront recevoir le cachet officiel. C'est pourquoi, un comité site Internet devrait être créé au sein de l'INS pour

prendre en charge la réflexion en ce qui concerne son contenu rédactionnel. Ce comité devrait avoir le Directeur Général comme président et comprendre les principaux responsables des services producteurs de l'information.

Un aspect important induit par l'utilisation d'Internet comme moyen de diffusion et qui devra être réglé par chaque INS est celui de la définition de l'information statistique à mettre sur le site : les sources des données, la définition des concepts utilisés, les données confidentielles (embargo), les conditions d'accès à l'information, etc.

En vue de préserver la transparence de l'information, la tradition statistique exige que l'on indique la source de l'information ainsi que la définition des concepts. Cette tradition doit être respectée sur les sites car elle protège l'INS contre toute utilisation malencontreuse de l'information ainsi mise à la disposition du grand public. C'est le comité éditorial qui définit quel type de données statistiques peut être mis sur le site et jusqu'à quel niveau de détail on peut aller, et quand.

Bien que marginales pour la plupart des instituts de statistique, les publications statistiques et la fourniture de données statistiques constituent des sources de recettes. L'utilisation d'un site Internet comme moyen de diffusion nécessite la mise en place de procédures pour limiter la perte de ressources résultante. Comme pour les autres activités du commerce électronique, des procédures existent qui permettent la "vente" des informations via Internet. Chaque INS devra en être conscient et adopter la procédure appropriée à sa situation.

Les deux aspects précédents sont donc à étudier avec la procédure de liens des sites des INS avec d'autres sites partenaires. Il faut que soient définis clairement entre sites partenaires la responsabilité des informations et le partage des rôles pour la fourniture des informations à caractère payant.

Des liaisons devraient exister aussi entre les sites des INS et ceux de certains organismes de coopération régionale. Ainsi il serait pratique d'avoir des liens entre les sites des INS des Etats membres d'AFRISTAT et celui d'AFRISTAT, entre les sites des INS des Etats membres de la Zone Franc et le site IZF (Investir en Zone Franc). Les sites des organismes régionaux recevant des données des Etats membres peuvent alors présenter des données à un niveau agrégé ; tandis que les demandeurs d'informations plus détaillées devront être renvoyés sur le site de l'INS concerné. Les sites des organismes ne doivent

pas utiliser des données nationales pour faire quelque recette que ce soit à moins de trouver un moyen de rétrocéder ces recettes aux INS.

Quelques sites intéressants à consulter

Le paysage des sites consacrés à la statistique est en plein essor. Les instituts de statistique des pays développés se dotent tous d'un site. Il en est de même des organismes internationaux travaillant dans le domaine statistique. Ces sites peuvent être considérés comme des références pour bâtir les sites nationaux. Comme nouveau support de communication, il ne faut pas négliger les services d'experts qualifiés que ce soit pour le design ou la définition du contenu du site. C'est dire que l'expérience et la compétence existent et doivent être exploitées. Il est intéressant alors de visiter les sites existants. On pourra consulter utilement les sites des organisations suivantes :

Banque mondiale

<http://www.worldbank.org>

BIT

<http://www.ilo.org/public/french>

CEA

<http://www.un.org/depts/eca>

EUROSTAT

<http://www.europea.eu.int/eurostat.html>

FAO

<http://www.fao.org>

FMI

<http://www.dsbb.imf.org>

FNUAP

<http://www.unfpa.org>

INSEE

<http://www.insee.fr>

IZF

<http://www.izf.net>

OCDE

<http://www.oecd.org>

Statistique Canada

<http://www.statcan.ca>

UNSD (Division de statistique des Nations unies)

<http://www.un.org/depts/unsd>

AFRISTAT

<http://www.afristat.refer.ci>

Nouvelles d'AFRISTAT

Le personnel d'AFRISTAT et leurs familles fêtent la nouvelle année 2000

La Direction générale d'AFRISTAT a organisé la fête de fin d'année 1999 et du nouvel an 2000 le 12 janvier dernier.

Le personnel et leurs familles ont pris part à cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance de convi-

vialité et de joie pour le plus grand plaisir de nos enfants.



Une vue de la fête de fin d'année

La Direction générale se dote d'un réseau informatique

AFRISTAT est en train de se doter d'un réseau informatique avec un serveur Windows NT et une vingtaine de postes Windows 95, 98 ou NT. Après les travaux de

câblage réalisés au cours du mois de janvier, le serveur et les cartes réseaux ont été installés en février et les postes configurés. Les travaux se poursuivent par la formation

des administrateurs et des autres utilisateurs et la mise en place des diverses fonctionnalités prévues.

La Direction générale a eu l'honneur d'accueillir ...

• M. Xavier Charoy, Chargé de mission à l'INSEE (Paris), a effectué une mission de travail à la Direction générale d'AFRISTAT du 18 au 25 janvier 2000. Au cours de son séjour, il a apporté son appui à la rédaction de la version 4 du Programme statistique minimum commun (PROSMIC).

• En mission au Mali, M. Dereje Wolde Medhin, fonctionnaire à African Capacity Building Foundation (ACBF) à Harare (Zimbabwe), a été reçu, les 2 et 3 février 2000, par M. Lamine Diop, Directeur général d'AFRISTAT, avec qui il s'est entretenu de la coopération entre les deux institutions.

• M. Michael E. Ranneberger, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Mali, a rendu une visite de courtoisie au Directeur général d'AFRISTAT le 14 février 2000.

• M. Jurgen Heimann, fonctionnaire à EUROSTAT (Luxembourg), a effectué, du 14 au 18 février 2000, une visite de travail à la Direction générale d'AFRISTAT. Au cours de son séjour, M. Heimann s'est imprégné du fonctionnement d'AFRISTAT et a profité de cette occasion pour passer en revue les questions relatives à l'assistance que l'Union européenne apporte à AFRISTAT. Les entretiens ont également porté sur la possibilité d'initier un nouveau programme d'appui qui viendrait en prolongement du premier Projet d'appui FED à AFRISTAT (Projet Prosmic) qui vient de prendre fin.

• En marge du séminaire sur la prévision à court terme qui s'est tenu du 21 au 25 février 2000, M. Nicolas Ponty, Directeur des études à l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, a eu des entretiens avec la Direction générale d'AFRISTAT sur les possibilités que cette insti-

tution offre pour l'accueil des étudiants de l'ENSEA en stage académique.

• M. Marc Litvine, de la Commission européenne, a effectué une visite le 28 février 2000 à la Direction générale d'AFRISTAT. Les entretiens avec les responsables de cette institution ont porté sur les projets statistiques financés par le FED en Afrique occidentale et en Afrique centrale. M. Litvine était accompagné de M. François Thiollier, Conseiller économique à la Délégation de la Commission européenne à Bamako.

• Mme Renata Lok Dessallien, Représentante résidente adjointe du PNUD au Mali, accompagnée de Mme Alissabatou Sanoussi Gouné, Economiste principale du PNUD au Mali, a rendu une visite de courtoisie le 16 mars 2000 au Directeur général d'AFRISTAT. Les entretiens ont porté sur les projets statistiques au Mali et la coopération entre le PNUD-Mali et AFRISTAT.

PROSMIC

La Direction générale d'AFRISTAT a poursuivi la rédaction de la version 4 du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) conformément aux orientations du Conseil scientifique et du Comité de direction d'AFRISTAT. La version en cours de finalisa-

tion contient, en plus des quatre initialement prévus, deux domaines additionnels l'un sur le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et l'autre sur les statistiques agricoles. A cet effet, des missions de collecte d'informations sur ces nouveaux domaines

ont été organisées dans quelques Etats membres d'AFRISTAT au cours de ces derniers mois. Enfin, lors de sa mission du 18 au 25 janvier à Bamako, M. Xavier Charoy a apporté un appui très appréciable à la rédaction de cette version.

Dans le domaine de la comptabilité nationale et des nomenclatures

Initialement prévus pour définir un cadre d'harmonisation des nomenclatures, les groupes de travail constitués pour ce volet du Projet d'appui FED à AFRISTAT sont allés plus loin pour enclencher la procédure d'harmonisation des nomenclatures. Ainsi, au bout de deux ans, les Etats membres ont mis au point une nomenclature d'activités inspirée de la CITI révision 3, une nomenclature de produits articulée à la nomenclature d'activités ainsi que des notes explicatives accompagnant les deux nomenclatures.

Le groupe de travail conjoint, qui s'est réuni du 6 au 10 mars 2000 à Bamako, a finalisé les travaux relatifs à ces deux nomenclatures et rédigé un projet de règlement qui sera soumis au Conseil des Ministres d'AFRISTAT. Mais auparavant, les résultats de ces travaux seront examinés par le Conseil scientifique et le Comité de direction. Après leur adoption par le Conseil des Ministres, ces nomenclatures seront applicables dans les Etats membres.

AFRISTAT assurera la diffusion de ces instruments de travail aux Etats membres et à leurs principaux partenaires.

La réalisation de ces travaux a été rendue possible grâce à la participation active des experts des Etats membres, des représentants des organisations sous-régionales et régionales d'intégration économique et des banques centrales (CEMAC, UEMOA, CEDEAO, CEA, BCEAO, BEAC et Banque centrale de Mauritanie). Ces travaux ont bénéficié également de l'expertise de l'INSEE et d'EUROSTAT ; leurs résultats ont été aussi soumis pour observations à la Division de statistique des Nations unies.

Dans le domaine de la prévision économique à court terme

Dans le cadre de ses attributions, AFRISTAT vient de démarrer des activités dans le domaine de la modélisation et de la prévision économique. C'est ainsi qu'il a organisé du 21 au 25 février 2000 à Bamako, avec l'appui financier de la Coopération française, un premier séminaire sur la prévision économique à court terme. Ce séminaire a regroupé deux délégués de chacun des huit Etats membres de l'UEMOA ainsi que deux représentants de la Commission de l'UEMOA, un représentant de la BCEAO, un représentant de la Banque de France et un représentant de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan. Les débats ont été animés par des experts de l'Agence française de développement (AFD), de la Coopération française et d'AFRISTAT.

Autres enseignements tirés de l'atelier :

Les différents exposés présentés à ce séminaire ont permis de mettre en évidence :

- *la complémentarité entre l'analyse conjoncturelle et l'utilisation d'un modèle pour la prévision à court terme ;*
- *l'absence ou l'insuffisance des outils de prévision et de suivi de la conjoncture dans la plupart des Etats ;*
- *la faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que le manque d'expérience consécutif à l'instabilité des équipes chargées des synthèses conjoncturelles et des prévisions à court terme ;*
- *l'hétérogénéité des méthodes d'élaboration des comptes nationaux et des prévisions à court terme.*

Cette rencontre visait un double objectif, à la fois pédagogique et opérationnel. Elle a d'abord permis de discuter des méthodes de prévision économique de chaque Etat membre de l'UEMOA et des résultats obtenus, et d'étudier les différences tant du point de vue des données exogènes que de la méthode de projection. Elle a ensuite encouragé l'organisation de rencontres semestrielles permettant de partager les informations conjoncturelles tout en recherchant à assurer une meilleure comparabilité et une plus grande homogénéité des méthodes de prévision et de diagnostic conjoncturel.

Outre l'intérêt pour les délégués de pouvoir échanger leurs expériences et leurs pratiques, le séminaire a permis au groupe de mener ensemble un diagnostic conjoncturel de la zone UEMOA.

Dans le domaine des prix à la consommation et des enquêtes auprès des ménages

L'exécution du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC se poursuit. Les activités de terrain du projet ont démarré. Grâce à une subvention de la Coopération française accordée à AFRISTAT pour le compte de ces Etats, les prix de base sont collectés par les instituts nationaux de statistique depuis la première semaine du mois de janvier 2000 dans les neuf villes retenues (Yaoundé, Douala, Bangui, Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville,

Malabo, Bata et N'Djamena). Cette collecte se poursuivra jusqu'en décembre 2000 afin que la période de base de l'indice harmonisé soit l'année 2000.

L'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT a effectué durant les mois de décembre 1999 et janvier 2000 une mission d'assistance technique auprès de chacun des six INS.

Au cours du deuxième trimestre 2000, les principales activités du projet concerneront

le traitement informatique des données. L'application informatique CHAPO sera installée dans chaque INS sur le micro-ordinateur acquis dans le cadre du Projet et deux cadres de chaque INS seront formés lors d'un séminaire régional.

La recherche du financement de la composante "enquêtes sur les dépenses des ménages" du projet se poursuit tant au niveau des Etats qu'au niveau régional.

Dans le domaine des publications et de la diffusion

• Enquêtes annuelles auprès des INS

La publication "*Les INS des Etats membres d'AFRISTAT en 1998*" est maintenant achevée. Elle présente les activités et la production des INS durant l'année 1998 ainsi que les conditions de travail (ressources humaines, matérielles et financières des INS).

Le questionnaire de l'enquête 1999 a été adressé aux INS durant la première quinzaine du mois de mars 2000. Les réponses des INS sont attendues avant le 15 avril afin que l'édition 1999 de cette publication soit dispo-

nible au cours du premier semestre 2000.

• Recueil de statistiques des Etats membres

La collecte des données statistiques sur les Etats membres d'AFRISTAT s'est achevée en décembre 1999 avec la réception des derniers documents envoyés par les consultants nationaux. Les derniers contrôles sur ces statistiques ont été effectués par les experts d'AFRISTAT. Les tableaux statistiques ont ensuite été validés par les INS. Ces données statistiques seront acces-

sibles sur le site Internet d'AFRISTAT au cours du deuxième trimestre 2000.

La publication "*Recueil de statistiques des Etats membres d'AFRISTAT*" sera disponible durant le mois d'avril. Ce recueil comporte quatre parties : données statistiques sur l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT, données statistiques par Etat, définitions des principaux concepts et liste des publications sources. Il couvre la période 1990 à 1998 et est composé de 452 tableaux et de plus de 37000 statistiques couvrant l'ensemble des domaines économiques et sociaux.

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

• En Mauritanie

Deux experts d'AFRISTAT se sont rendus à Nouakchott du 12 au 19 février 2000 dans le cadre de l'implantation du module ERETES. Après la mise au point des nomenclatures et le paramétrage de la base, les comptables nationaux mauritaniens travaillent actuellement au traitement des données sources de l'année 1998, qui a été choisie comme année de base.

• Au Mali

Malgré quelques difficultés, le processus d'implantation du module ERETES continue

normalement. Pour accélérer les travaux, l'assistance d'AFRISTAT se fait pratiquement en continu depuis la fin de l'année dernière en fonction de la disponibilité des experts. Au cours du premier trimestre 2000, les experts d'AFRISTAT ont effectué deux missions (03-05 janvier et 10-11 janvier) pour appuyer la DNSI dans l'élaboration de l'année de base.

Les informaticiens ont procédé à l'installation du logiciel CHAPO sur les nouveaux équipements acquis sur financement de l'UEMOA et ont effectué des dépannages pour la version installée sur les anciens équipements.

• Au Togo

A la demande de la Direction de la statistique du Togo, l'expert en statistiques des prix a effectué une mission d'assistance technique à Lomé du 21 au 24 mars. L'objet de cette mission était d'apporter un appui pour l'analyse des statistiques des prix. La mission de Lomé s'inscrivait dans le cadre de la suite du séminaire organisé en novembre dernier à Bamako sur les techniques d'analyse de l'évolution des indices des prix.

**Vos commentaires et observations
sur La lettre d'AFRISTAT**

sont les bienvenus

E-mail : afristat@malinet.ml

Activités internationales

Relations avec les organisations sous-régionales d'intégration économique

Avec la CEMAC

AFRISTAT a pris part, du 29 février au 02 mars 2000 au siège de l'agence BEAC de Douala, à la réunion organisée par le Secrétariat exécutif de la CEMAC sur l'examen et la validation du Programme statistique biennal (PSB/CEMAC) des Etats membres de cette organisation. Les directeurs des INS des Etats de la sous-région ainsi que les représentants du Secrétariat exécutif de la CEMAC et de la BEAC ont pris part à cette réunion. AFRISTAT était représenté par

MM. Martin Balépa, Prosper Backiny Yetna, Alain Brilleau et Hubert Gbossa.

Elaboré à la demande des Chefs d'Etat de la CEMAC, le PSB/CEMAC est un programme intérimaire dont l'objectif principal est d'aider les INS et le Secrétariat exécutif de la CEMAC à mettre en place, au cours des deux prochaines années, les conditions et les bases de travail nécessaires à l'élaboration d'une information statistique fiable pour la mise en œuvre des politiques économiques

nationales et communes, notamment le programme de convergence et le dispositif de surveillance multilatérale et les programmes de lutte contre la pauvreté.

Les activités du programme, si elles sont mises en œuvre, devront permettre aux INS d'améliorer ou de consolider le cadre général de travail, d'une part en rendant la production des statistiques plus systématique, et d'autre part en se rapprochant des normes internationales notamment du SGDD.

8^{ème} colloque de l'Association de comptabilité nationale à Paris

AFRISTAT a été représenté du 19 au 21 janvier 2000 à Paris par MM. Hubert Gbossa et Eric Métreau, experts en comptabilité nationale, au colloque organisé par l'Association de

comptabilité nationale (ACN). Tous les deux ans, l'ACN tient une telle manifestation autour des thèmes en relation avec la comptabilité nationale.

La contribution présentée par AFRISTAT était intitulée : *"L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique-Subsaharienne (AFRISTAT) et son assistance en comptabilité nationale"*.

Atelier DIAPER-CILSS de Niamey

Le projet Amélioration des instruments de diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale (DIAPER) du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a organisé un atelier du 21 au 24 février 2000 à

Niamey. Les objectifs de cet atelier étaient de restituer les résultats des études et enquêtes pilotes, de valider les méthodologies proposées et de jeter les bases nécessaires à la création d'un Système régional d'Information sur les Marchés (SIM).

AFRISTAT y était représenté par M. Alain Brilleau, expert en statistiques des prix, et M. Eloi Ouedraogo, expert en statistiques agricoles.

Réunion des consultants de l'évaluation du PAAA à Addis-Abeba

Dans le cadre de l'évaluation du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique des années 90 (PAAA), demandée en juin dernier par le Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD),

M. Martin Balépa, qui fait partie, au nom d'AFRISTAT, de l'équipe des six consultants chargés de mener ce travail, a pris part du 6 au 8 mars à la première réunion de concertation de l'équipe. Au cours de cette réunion, les consultants ont arrêté leur

méthodologie de travail ainsi que leur programme de travail. Les résultats de leur réunion ont été ensuite présentés pour validation au Groupe spécial de travail, chargé du suivi de cette évaluation.

31^{ème} session de la Commission de statistique des Nations unies à New York

La 31^{ème} Session de la Commission de statistique des Nations unies s'est tenue à New York du 29 février au 3 mars 2000. AFRISTAT y était représenté par M. Lamine Diop,

Directeur général. La Commission a examiné les 17 points de l'ordre du jour parmi lesquels les statistiques démographiques et sociales, les statistiques économiques, les

statistiques de l'environnement, les indicateurs du développement, les classifications économiques et sociales internationales et la coopération technique.

Réunion du Comité de convergence de la Zone Franc à Douala

Le Comité de convergence de la Zone Franc, créé par les Ministres des finances de la Zone Franc lors de leur réunion du 21 septembre 1999 à Paris, a tenu une réunion le 10 mars 2000 dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique centrale à Douala.

Des représentants de la Direction du Trésor français, de la Banque de France, de la BCEAO, de la BEAC, de la Banque centrale des Comores, de la Commission de l'UEMOA, du Secrétariat exécutif de la CEMAC, de la BOAD et de la BDEAC y ont participé. M. Lamine

Diop, Directeur général d'AFRISTAT a présenté un rapport intitulé *"Evaluation des besoins des instituts nationaux de statistique et des autres administrations publiques pour le renforcement de la surveillance multilatérale dans la Zone Franc"*.

Atelier sur les comptes des sociétés à Addis-Abeba

M. Hubert Gbossa a représenté AFRISTAT à l'atelier sur les comptes des sociétés dans le cadre du

SCN 93, du 20 au 24 mars 2000 à Addis-Abeba. Organisé par la CEA, l'atelier a fait le tour des pro-

blèmes posés par le traitement des comptes des sociétés financières et non financières.

Atelier FAO/ENSEA sur les recensements agricoles

M. Eloi Ouedraogo a représenté AFRISTAT à l'atelier sur les recensements agricoles organi-

sé conjointement par l'ENSEA et la FAO à Abidjan du 27 au 31 mars 2000. Il y a présen-

té une communication intitulée *"L'agriculture périurbaine, maraîchage et fructiculture"*.

Echos des instituts nationaux de statistique

CAMEROUN

La Direction de la statistique et de la comptabilité nationale vient de publier l'annuaire statistique du Cameroun de 1998 et le premier bulletin trimestriel d'analyse de la conjoncture du Cameroun (novembre 1999).

CENTRAFRIQUE

M. Martin Kongbo a été nommé, en février 2000, Chargé de mission à la Division des statistiques et des études économiques. Nous lui présentons nos très vives félicitations.

COTE D'IVOIRE

• Depuis janvier 2000, M. Alassane Sogodogo est le Directeur général de l'Institut national de la statistique (INS). Nous lui présentons nos très vives félicitations.

• Dans le cadre de la modernisation des comptes nationaux de la Côte d'Ivoire, l'INS a élaboré les comptes de l'année de base 1996 avec le module ERETES. L'INS dispose donc d'un Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) et d'un Tableau des Comptes Economiques Intégrés (TCEI) pour cette année. Il a commencé l'élaboration de la première année courante 1997.

GABON

• Les activités courantes de la DGSEE ont été essentiellement dominées par le bouclage des

comptes semi-définitifs de 1996, 1997 et 1998. L'annuaire statistique 1993/97 est prêt à être publié.

• Au plan institutionnel, la rénovation des textes régissant le fonctionnement du système statistique national se poursuit. C'est ainsi que le statut particulier des personnels de la spécialité statistique dans sa dernière version va maintenant être examiné par le Gouvernement.

• Au cours du premier trimestre 2000, la DGSEE a continué la préparation de l'enquête démographique et de santé et a pris contact avec les partenaires internationaux pour leur participation au financement du séminaire national sur la statistique. Dans le cadre de la création du réseau Intranet de la DGSEE, les travaux de câblage sont achevés.

MALI

• Depuis février 2000, la DNSI est placée sous la tutelle du Ministère de l'économie et des finances. Le titulaire de ce ministère est M. Bacari Koné à qui nous présentons nos très vives félicitations.

• L'IDA a accordé 1,05 milliards de FCFA au Mali pour la réalisation de la deuxième Enquête budget consommation (EBC). Cette importante opération dont les préparatifs ont débuté le 15 février 2000 permettra de disposer de données structurelles pour un meilleur suivi de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (SNLP) mise en œuvre par le gouvernement du Mali depuis septembre 1998.

• La Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) a entamé en novembre 1999 les préparatifs techniques de la troisième Enquête démographique et de santé (EDS) en collaboration avec la Cellule de planification et de statistique du Ministère de la santé et l'appui technique de Macro International. Le budget pour la réalisation de l'enquête s'élève à USD 1 862 136 et est recouvré à 60% auprès de l'USAID et de l'UNICEF.

• L'Etat vient de renforcer l'équipe de la DNSI par la mise à sa disposition de 2 ingénieurs de l'informatique, 12 économètres, 3 techniciens de l'informatique, 9 agents techniques de la statistique et 1 secrétaire d'administration. Cet effectif sera essentiellement redéployé au niveau des antennes régionales.

MAURITANIE

Les opérations d'implantation du module ERETES en Mauritanie, entamées en septembre 1999, se poursuivent normalement.

NIGER

Depuis le dernier remaniement du gouvernement, M. Maliki Barhouni est le nouveau Ministre du plan, ministère de tutelle de la Direction de la statistique et des comptes nationaux, et M. Ali Badjo Gamatié, ancien Directeur de la statistique du Niger, devient le Ministre des finances. Nous leur présentons nos très vives félicitations.

Reunions, ateliers et seminaires

7^{ème} réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
Malabo, 4 avril 2000

Groupe restreint chargé de l'examen du guide d'élaboration des comptes nationaux
Bamako, 17-21 avril 2000

Séminaire de formation à l'application informatique CHAPO pour les Etats membres de la CEMAC
Douala, 2-5 mai 2000

Atelier des directeurs des INS sur la qualité de l'information
Bamako, 22-26 mai 2000

A paraître prochainement ...

- Les INS des Etats membres d'AFRISTAT en 1998
- Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel, série Méthodes n°2
- Organisation du système d'informations agricoles et alimentaires dans les Etats membres d'AFRISTAT, série Etudes n°3
- Recueil de statistique des Etats membres d'AFRISTAT, série Annuaire n° 1

Quelques arrivées dans notre bibliothèque ...

- Annuaire statistique du Cameroun 1998, DSCN, Cameroun
- Techniques d'enquêtes, volume 25 n°2, décembre 1999, Statistique Canada
- Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion, volume 1 n°1, juillet 1999
- Rapport mondial sur le développement humain 1999, PNUD 1999

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

Directeur de publication : Lamine DIOP
Rédacteur en chef : Martin BALEPA

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739

Supplément à la lettre d'AFRISTAT

LES INS DES ETATS MEMBRES

N° 12, avril 2000

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES RECENSEMENTS GUINEE-BISSAU

L'INEC EN BREF

Dénomination :	Institut national de la statistique et des recensements (INEC)
Statut et tutelle :	Administration centrale, Ministère de l'économie et des finances
Adresse postale :	C.P. n° 6 Bissau
Téléphone :	(245) 22 20 54/53
Horaires de travail :	De 8 h à 16h 30. Du lundi au vendredi
Antennes régionales :	3 délégations provinciales (Province du Nord, Province de l'Est et Province du Sud)
Effectif :	76 agents dont : 1 statisticien-démographe, 2 ingénieurs des travaux statistiques, 6 économistes, 1 agro-économiste, 1 agronome et 1 sociologue.

Noms des principaux responsables

Serfo MONTEIRO	Directeur
Braima MANAFA	Chef du département de la planification, de la coordination et de la diffusion national ;
Carlos MENDES da COSTA	Chef du département des statistiques économiques et financières
Laila DJALO	Chef du département des statistiques démographiques et sociales
Armando JOÃO CORREIA	Chef du centre informatique
Joaquim ALVES	Chef du service administratif et financier
XX	Chef du département chargé des délégations provinciales

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Après l'indépendance de la Guinée-Bissau, une Direction des services de la statistique était créée en 1976 et rattachée au Commissariat d'Etat au développement économique et à la planification pour remplacer la Direction de la statistique de la Province de Guinée portugaise ; créé vers 1945, ce service relevait du Service central de statistique du Portugal. De 1980 à 1990, il devient Direction générale sous la tutelle du Ministère du développement économique et de la planification (plus tard du Ministère du plan et de la coopération internationale).

L'Institut national de la statistique et des recensements (INEC), sous son statut actuel, a été créé le 25 mars 1991. Il a pour attributions :

- de collecter, d'analyser et de publier les données statistiques de base quantitatives et qualitatives ;

- de coordonner les activités statistiques publiques et privées au niveau national ;
- de réaliser des études socio-économiques ;
- de conduire les recensements de la population.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

L'INEC est un établissement public doté de la personnalité morale, juridique et de l'autonomie financière, administrative et patrimoniale. Il dépend de la Direction générale de la prévision et de la statistique placée sous la tutelle du Ministère de l'économie et des finances.

Il est structuré en quatre directions techniques, un département des délégations provinciales ainsi qu'un service administratif et financier. Placé sous l'autorité d'un Conseil de direction, l'organe suprême de l'INEC, il est dirigé par un Directeur qui dépend lui-même du Directeur général de la prévision et de la statistique.

C. MOYENS

L'INEC dispose d'un effectif total de 76 personnes. Ce personnel s'appuie sur les moyens matériels suivants : 4 véhicules, 20 micro-ordinateurs, 6 imprimantes et 2 photocopieuses. Il est relié à l'extérieur à travers une seule ligne téléphonique à accès international.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

L'INEC mène régulièrement quelques travaux statistiques, notamment : l'indice des prix à la consommation (publication mensuelle ou trimestrielle), les indicateurs divers sur la conjoncture socio-économique du pays, la collecte et la publication des données sur le commerce extérieur ainsi que la série des données sur les comptes de la Nation. D'autres travaux statistiques d'envergure sont également menés par l'INEC tels que les recensements généraux de la population et de l'habitat et les recensements électoraux.

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE GUINEE EQUATORIALE

LA DGS EN BREF

Dénomination :	Direction générale de la statistique (DGS)
Statut et tutelle :	Administration centrale, Ministère de la planification et du développement économique
Adresse postale :	Direction générale de la statistique, Ministère du plan, Malabo (Guinée Equatoriale)
Téléphone :	(240) 9 3352 / 9 2541 (Projet Population 9 2926)
Télécopie :	(240) 9 3352
Horaire de travail :	De 8 h à 15 h. Du lundi au vendredi
Antennes régionales :	Bata (Délégation régionale du plan)
Effectif :	26 agents dont 1 démographe, 1 mathématicien, 6 adjoints techniques de la statistique et 18 autres cadres B et C.

Noms des principaux responsables

José ELA OYANA	Directeur général
Roberto LOBEDE MELL	Chef de la section des statistiques économiques et des comptes nationaux
Juan EFULU BECA	Chef de la section des statistiques démographiques et sociales
Fidel SEPA MEBULO	Chef de la section de la coordination technique et administrative
Jaime NSUE ESONO	Chef de la section Informatique
Julio MEMBA MANGA	Chef du service de l'indice des prix à la consommation et des enquêtes ménages
Valeriano ELA ASUMU	Chef du service des statistiques démographiques
Francisco MBA ONDO	Chef du service des statistiques de base
José MBO ENEME	Chef du service des recensements
José AWON	Chef du service des synthèses économiques
Bernado BOSAHE BOCOBO	Chef du service des statistiques du commerce extérieur

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Service colonial de la statistique jusqu'en 1964, Délégation de la statistique et Direction technique de la statistique jusqu'en 1979, la Direction générale de la statistique (DGS) a été créée par le décret N° 127/1980 du 24 mars 1980. Ce texte fixe les compétences et attributions de la DGS, afin de satisfaire les besoins en données statistiques pour la planification du développement. La transformation de la Direction technique en DGS confère à la structure actuelle la qualité d'organe de l'administration chargé des études économiques et sociales de la Guinée Equatoriale. A ce titre, la DGS est responsable de l'exécution des recensements généraux de la population et de l'habitat, de la collecte de certaines informations par des enquêtes, du traitement, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles d'ordre écono-

mique, démographique et social d'intérêt national. Elle assure la coordination statistique de l'administration. Elle réalise également la collecte, le traitement et la publication de données pour les autres services publics et/ou privés qui en font la demande.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La DGS est une administration centrale du Ministère de la planification et du développement économique. Elle est structurée actuellement en quatre sections et six services sous l'autorité d'un Directeur général.

C. MOYENS

La DGS (y compris l'antenne de Bata) s'appuie sur un effectif de 26 personnes dont 1 démographe, 1 mathématicien, 6 adjoints techniques de la statistique et 18 personnes d'autres catégories. Pour son fonctionnement, elle bénéficie de moyens matériels et financiers très limités.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les principaux travaux statistiques et études menés par la DGS sont les recensements généraux de la population et de l'habitat de 1983 et de 1994. Les résultats de ce dernier viennent d'être publiés. Mais on peut aussi relever parmi les travaux et publications : les comptes nationaux, les indices des prix à la consommation, les statistiques du commerce extérieur. La DGS réalise aussi des enquêtes auprès des entreprises et exécute d'autres activités ponctuelles pour le compte de l'administration.

Les publications "Guinea en Cifras", "Boletín Estadístico Anual", "Las Cuentas Nacionales de Guinea Ecuatorial" et "Boletín de Comercio Exterior" ont cessé de paraître depuis 1992 pour diverses raisons. Cependant, les données statistiques sont disponibles et peuvent être obtenues sur papier à la demande des utilisateurs.

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE MALI

LA DNSI EN BREF

Dénomination :	Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI)
Statut et tutelle :	Administration centrale, Ministère de l'économie et des finances
Adresse postale :	B.P. 12 Bamako, MALI
Téléphone :	(223) 22 24 55/ 22 48 73
Horaires de travail :	De 7h30 à 16h du lundi au jeudi, de 7h30 à 17h30 le vendredi
Antennes régionales :	9 directions régionales du plan et de la statistique
Effectif :	57 dont 3 ISE, 7 démographes, 6 ITS, 3 ingénieurs de l'informatique, 1 économiste, 10 cadres moyens de la statistique.

Noms des principaux responsables

Mme SIDIBE Fatoumata DICKO	Directeur national
M. Seydou Moussa TRAORE	Directeur national adjoint
M. Alikou DIARRA	Chef de la division de la comptabilité nationale
M. Modibo KAMATE	Chef de la division des enquêtes
Mme KONARE Kadidia DAOU	Chef de la division des statistiques générales
M. Ishaga COULIBALY	Chef de la division de la population
M. Moctar DIARRA	Chef de la division de l'informatique

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

La Direction nationale de la statistique et de l'informatique a été créée en 1977. Elle a pour principales missions :

- de collecter, traiter et diffuser l'information statistique produite par elle-même ou par d'autres organismes ;
- de coordonner le système statistique national ;
- d'effectuer les études nécessaires en vue de définir une politique nationale de l'informatique ;
- de contribuer et de veiller à l'usage généralisé des données statistiques par l'ensemble des agents économiques.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La Direction nationale de la statistique et de l'informatique est une administration centrale du Ministère de l'économie et des finances. Elle est constituée au

niveau central de cinq divisions techniques et au niveau régional de 9 directions régionales du plan et de la statistique travaillant toutes sous l'autorité d'un directeur.

C. MOYENS

La Direction nationale de la statistique et de l'informatique emploie au niveau central un effectif de 57 personnes dont 3 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 7 démographes, 6 ingénieurs des travaux statistiques (ITS), 1 économiste, 3 adjoints techniques de la statistique, 7 agents techniques de la statistique et 3 ingénieurs de l'informatique. Elle s'appuie sur des moyens matériels très limités acquis essentiellement sur financement extérieur.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les principaux travaux menés par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique portent

sur les recensements généraux de la population et de l'habitat, l'enquête agricole de conjoncture, les statistiques du commerce extérieur, l'immatriculation des personnes physiques et morales, les indices des prix à la consommation, les comptes économiques, l'annuaire statistique, la production industrielle.

Elle a réalisé notamment une enquête budget consommation, une enquête secteur informel, une enquête démographique et de santé.

La DNSI publie régulièrement les indices des prix à la consommation, les éléments de conjoncture (production, industrie, commerce), les statistiques du commerce extérieur, les comptes économiques, l'annuaire statistique et le rapport sur la situation économique.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DES COMPTES NATIONAUX NIGER

LA DSCN EN BREF

Dénomination :	Direction de la statistique et des comptes nationaux (DSCN)
Statut et tutelle :	Administration centrale, Ministère du plan
Adresse postale :	EP 862 Niamey, Niger
Téléphone :	(227) 72 35 60
Fax :	(227) 72 22 89
Horaires de travail :	De 7h30 à 12h30, de 15h00 à 18h00 du lundi au vendredi
Antennes régionales :	Relais assuré par les directions départementales du plan
Effectif :	96 agents dont 2 ISE, 2 démographes, 14 ITS, 1 ingénieur informaticien et 1 sociologue.

Noms des principaux responsables

Adamou BOUZOU	Directeur
Oumarou ELHADJI MALAM SOULEY	Directeur adjoint
Halilou SOULEY	Chef du service de la comptabilité nationale
Mahamadou CHEKARAO	Chef du service de la coordination statistique
Sani OUMAROU	Chef du service des enquêtes et des recensements
Ousseini HAMIDOU	Chef du service des statistiques générales
Zakou ABOUBACAR	Chef du centre de documentation et de diffusion
Sani AZINDIMOU	Chef de l'unité de traitement informatique
Mahamadou ISSA	Chef du bureau administratif et financier

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Le service de la statistique, rattaché au Commissariat général au développement en 1960, est devenu Direction de la statistique et des comptes nationaux, puis Direction de la statistique et de l'informatique et ensuite Direction de la statistique et de la démographie au moment du recensement de la population de 1988. Le 12 février 1992, cette dernière prend à nouveau la dénomination de Direction de la statistique et des comptes nationaux et se sépare de la démographie qui est érigée en Direction de la population. Le dernier arrêté portant organisation et attributions de la DSCN date du 28 juillet 1994.

Les missions et attributions assignées à la Direction de la statistique et des comptes nationaux sont :

- collecter, traiter et exploiter des statistiques de toute nature en relation avec les ministères et organismes concernés ;
- concevoir, réaliser, exploiter et analyser des enquêtes statistiques et recensements ;
- élaborer les comptes économiques de la Nation ;

- coordonner et apporter son assistance technique aux travaux statistiques des différentes administrations publiques et privées ;

- animer les travaux de réflexions sur l'harmonisation des méthodes d'observations statistiques.

Outre ces attributions générales, la DSCN doit apporter son assistance à la mise en place et au développement des structures chargées de la collecte, de l'exploitation, de la publication et de la diffusion de données socio-économiques aux niveaux régional et sous-régional.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La DSCN est une administration centrale du Ministère du plan. Sous l'autorité d'un directeur secondé par un directeur adjoint, elle comprend 4 services centraux et 3 services rattachés.

C. MOYENS

L'effectif de la DSCN comprend 96 agents dont 2 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 2 démographes, 14 ingénieurs des travaux statistiques (ITS), 1 ingénieur informaticien et 1 sociologue.

Les moyens matériels sont essentiellement des micro-ordinateurs type 486 et pentium acquis par des pro-

jets. Elle dispose en outre de 3 véhicules, 1 ligne téléphonique et 1 fax connecté à Internet. Le budget de fonctionnement reste très limité. Il est d'environ 30 millions de FCFA par an non compris les frais de personnel ; ce budget est destiné essentiellement à l'achat des fournitures de bureau, à l'entretien et à la maintenance.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les principales activités de la DSCN portent sur l'élaboration, la publication et la diffusion des comptes économiques de la nation, l'indice des prix à la consommation, l'annuaire statistique, les statistiques du commerce extérieur, l'indice de la production industrielle. En plus de ces activités permanentes, elle a déjà réalisé de nombreuses enquêtes (enquête budget-consommation, enquête de conjoncture économique et sociale, enquête sur le secteur informel, enquête de conjoncture agricole et de l'élevage, etc.). L'une des grandes activités de la DSCN est le recensement général de la population dont le premier date de 1977 et le deuxième de 1988. La DSCN prépare actuellement à travers le Bureau central de recensement le troisième recensement général de la population.